



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT AMAND SUR SEVRE, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à 18h30, à la Mairie de SAINT AMAND SUR SEVRE, sous la Présidence de Madame Sylvie BAZANTAY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2023.

PRESENTS : Mme BAZANTAY Sylvie, Maire, Mr BOISSONNOT André, Mr BERNARD Christian, Mme BOURASSEAU Natacha, Mr CHAILLOU Laurent, Mr COUTANT Mathieu, Mr DRAPEAU Antoine, Mme ECHASSERIAU Viviane, Mme HERAULT Béatrice, Mr HUVELIN Benjamin, Mme HUVELIN Sylvia, Mme MURZEAU Loren, Mr REVAUD Mickaël, Mme SOULARD Anne.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme TURPEAU Danick (qui a donné procuration à Mme BAZANTAY Sylvie)

Mr CHAILLOU Laurent a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations.
- 2) Participation financière de la commune aux charges de fonctionnement des écoles publiques des Herbiers (85).
- 3) Modification des commissions communales.
- 4) Questions diverses.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022 et désignation du secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Mr CHAILLOU Laurent a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales.

Décisions de Mme le Maire prises dans le cadre des délégations.

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DELEGATION RELATIVE A LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS INFERIEURS A 15 000 € HT :

➤ **Décision n° 2022-061 du 22/12/2022**

Lotissement Le Gros Chêne : Affermissement de la tranche optionnelle du contrat de maîtrise d'œuvre :

SCALE (Les Herbiers – 85500) : **7 500,00 € HT soit 9 000,00 € TTC**

➤ **Décision n° 2022-062 du 23/12/2022**

Achat de plots routiers solaires :

Ets SIGNAUX-GIROD (La Vergne – 17400) : **128,28 € HT soit 218,74 € TTC**

➤ **Décision n° 2023-001 du 09/01/2023**

Achat de panneaux de signalisation routière :

Ets SIGNAUX-GIROD (La Vergne – 17400) : **393,18 € HT soit 471,82 € TTC**

➤ **Décision n° 2023-002 du 09/01/2023**

Lotissement Le Gros Chêne : Etude géotechnique des parcelles :

Sté IGÉSOL (Bellevigny – 85170) : 1 150,00 € HT soit 1 380,00 € TTC

Délibération n° 2023-001 : Participation financière de la commune aux charges de fonctionnement des écoles publiques des Herbiers – Année 2021/2022.

Mme le Maire rappelle qu'il y a lieu de participer financièrement aux charges de fonctionnement des Ecoles Publiques des Herbiers (85 500) pour l'année scolaire 2021/2022, sachant que 2 enfants domiciliés à St Amand S/Sèvre étaient scolarisés à l'école La Métairie jusqu'à novembre 2021.

Après avoir ouï et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **ACCEPTE** la participation financière qui pourrait s'élever autour de 542,50 € pour 2 enfants afin de participer aux charges de fonctionnement des Ecoles Publiques des Herbiers pour l'année scolaire 2021/2022.
- **PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 6558 (autres contributions obligatoires) du Budget Communal.

Délibération n° 2023-002 : Modification des commissions communales.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 2020-42 en date du 22 juin 2020 portant création et désignation des commissions municipales,

Vu la délibération n° 2020-86 en date du 23 novembre 2020 portant création des commissions PERISCOLAIRE et LOTISSEMENTS,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide d'apporter des modifications dans la désignation et la composition des commissions municipales comme suit :

1-COMMISSION FINANCES / BUDGET :

- Mme Sylvie BAZANTAY (présidente de droit)
- Mr André BOISSONNOT
- Mr Mathieu COUTANT
- **Mr Antoine DRAPEAU**
- Mme Viviane ECHASSERIAU
- Mr Mickaël REVAUD
- Mme Anne SOULARD

2-COMMISSION SALLE MULTI-ACTIVITES (au lieu de PERISCOLAIRE) :

- Mme Sylvie BAZANTAY (présidente de droit)
- Mme Anne SOULARD
- Mme Natacha BOURASSEAU
- Mme Viviane ECHASSERIAU
- Mme Béatrice HERAULT
- Mr Benjamin HUVELIN
- Mme Loren MURZEAU
- Mme Danick TURPEAU.

3-COMMISSION LOTISSEMENTS :

- Mme Sylvie BAZANTAY (présidente de droit)
- Mr André BOISSONNOT
- Mr Christian BERNARD
- Mme Natacha BOURASSEAU
- Mr Laurent CHAILLOU
- Mr Mathieu COUTANT